
Sujet : [INTERNET] Contribution JL CAZAUBON/Centrale Cambasque

De : DALDOSSO Corinne <Corinne.DALDOSSO@laregion.fr>

Date : 12/02/2020 10:09

Pour : "pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la contribution de M. Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président Région Occitanie, concernant la centrale hydraulique de CAMBASQUE.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,



Corinne DALDOSSO | Assistante Vice-Présidents
Pôle Vice-Présidents - Cabinet de la Présidente

corinne.daldosso@laregion.fr | Tél.: +33 (0)5 61 33 54 70

www.laregion.fr

— Pièces jointes : —

Epson_0782.pdf

584 Ko



Toulouse, le 12 février 2020

Je soussigné, Jean-Louis CAZAUBON,
Vice-Président Région Occitanie en charge de l'Agro-alimentaire et de la Viticulture
Membre du Comité de Bassin Adour-Garonne

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je dépose ici au titre de mes mandats mais également en ma qualité de citoyen et habitant des Hautes-Pyrénées.

Ce projet de petite centrale hydroélectrique soumis à enquête publique présente à mes yeux un enjeu majeur : il s'inscrit tout à fait dans les objectifs de la Région.

Notre Région se veut être une région à énergie positive dans un avenir rapproché.

Elle dispose pour ce faire de plusieurs atouts : vent pour l'éolien, soleil pour le photovoltaïque, biomasse et effluents d'élevage pour la méthanisation.

De l'énergie hydraulique pour le cas qui nous occupe et bien entendu dans d'autres lieux.

N'oublions pas que c'est à partir de cette énergie hydraulique que peut être produit l'hydrogène vert appelé à être le carburant de l'avenir que ce soit pour les véhicules automobiles ou pour les motrices de chemin de fer. Je rappelle ici que l'usine d'Alstom à Tarbes possède dans son carnet de commande une cinquantaine de motrices de ce type.

Ce mix énergétique sera un des atouts majeurs pour l'économie régionale, beaucoup d'experts s'accordent pour le dire.

Je veux ici affirmer que ce projet de microcentrale de Cauterets coche toutes les cases pour répondre aux préoccupations de nos sociétés d'aujourd'hui : lutte contre le réchauffement climatique en fournissant une énergie complètement dé-carbonée, et renouvelable à l'infini.

Ici c'est la stratégie de l'eau multi-usage prônée par la Région Occitanie qui est mise en œuvre.

L'eau s'écoule d'une haute chute, il faut préciser que la remontée des poissons est impossible en ce lieu (360 mètres), elle est turbinée (production d'électricité), elle est ensuite restituée totalement dans la rivière, elle contribue en suivant à la vie halieutique de cette même rivière.

Cette eau environnementale participe également à la salubrité et à la dilution des stations d'épuration des villes et villages de l'aval ainsi qu'à l'irrigation des cultures à une certaine période de l'année.

Je veux ici rappeler que notre alimentation en dépend.

C'est cet ensemble de fonctions que nous devons privilégier pour l'eau du Bassin de l'Adour Garonne. Sur le plan environnemental, cette centrale évitera le rejet dans l'atmosphère de plus de 8 000 tonnes de gaz à effet de serre.

Elle n'a aucun impact visible qui dénature le paysage environnemental.

Voulons-nous lutter contre le réchauffement climatique ? Si la réponse est oui :

Ce projet y contribue, nous ne pouvons être d'accord avec la phrase célèbre aujourd'hui « la maison brûle et on regarde ailleurs » et nous opposer à ce projet.

Pour toutes ces raisons évoquées ci-dessus ce projet, même s'il est d'initiative privée, est d'utilité publique.

De plus, les collectivités publiques du secteur qui ont un besoin impérieux de ressources financières pour faire face aux investissements en matière d'équipements plus onéreux qu'ailleurs en zone de montagne, pourront compter sur 220 000 Euros annuels de recettes contributives.

Pour le territoire,

Pour le pays,

Pour l'environnement,

La centrale hydro-électrique du Cambasque doit voir le jour.



Jean-Louis CAZAUBON,